



Project Agreement Number: 519138-LLP-1-2011-1-UK-KA3-KA3MP
 Project funded by the European Commission

Deliverable 4.3FR

Options Brief Pack – France (Recommandations politiques)

| Document information | | |
|--|---|-------------------------------------|
| Due date of deliverable | end of project | |
| Actual submission date (final version) | 30 June 2014 | |
| Organisation name of lead contractor for this deliverable | Université de Lorraine | |
| Revision | Version 1.0 – final | |
| Dissemination Level | | |
| PU | Public | <input checked="" type="checkbox"/> |
| PP | Restricted to other programme participants (including the Commission Services) | <input type="checkbox"/> |
| RE | Restricted to a group specified by the consortium (including the Commission Services) | <input type="checkbox"/> |
| CO | Confidential, only for members of the consortium (including the Commission Services) | <input type="checkbox"/> |

TABLE OF CONTENTS

| | | |
|------|--|----|
| 1. | RECOMMANDATIONS POLITIQUES | 3 |
| 1.1 | Recommandatio 1 : SIMPLIFIER ET COORDONNER LE FONCTIONNEMENT DES UNT | 3 |
| 1.2 | Recommandation 2 : SE METTRE AU SERVICE DES ETABLISSEMENTS | 4 |
| 1.3 | Recommandation 3 : INSCRIRE LA PRODUCTION DE RESSOURCES DANS UNE LOGIQUE EDITORIALE..... | 4 |
| 1.4 | Recommandation 4 : FORMER LES ENSEIGNANTS, ANIMER DES COMMUNAUTES DISCIPLINAIRES ET FAVORISER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE | 5 |
| 1.5 | Recommandation 5 : CONTRIBUER A REDUIRE L'ECHEC EN LICENCE | 5 |
| 1.6 | Recommandation 6 : CONTRIBUER A DEVELOPPER LA FORMATION CONTINUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR..... | 6 |
| 1.7 | Recommandation 7 : REpondre A LA PROBLEMATIQUE DES ETUDIANTS SALARIES | 8 |
| 1.8 | Recommandation 8 : MIEUX ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP..... | 9 |
| 1.9 | Recommandation 9 : FACILITER LA MOBILITE INTERNATIONALE..... | 10 |
| 1.10 | Recommandation 10 : PRESERVER LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES DISCIPLINAIRES RARES | 11 |
| 1.11 | Recommandation 11 : VALORISER LES COMPETENCES TRANSVERSALES..... | 11 |
| 1.12 | Recommandation 12 : RELECHIR A DE NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES | 12 |
| 1.13 | Recommandation 13 : CONTRIBUER A FAIRE RECONNAITRE L'ENGAGEMENT DES ENSEIGNANTS..... | 12 |

1. RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Le gouvernement français a adopté le 28 février 2013 une feuille de route ambitieuse sur le numérique. La priorité fixée par le Président de la République concerne la jeunesse, l'école et l'université. La loi du 22 juillet 2013 a donné une impulsion décisive, en inscrivant le numérique comme levier essentiel de la transformation des établissements, au service de la réussite des élèves, des étudiants, du développement de la formation tout au long de la vie et de l'attractivité de la France. En octobre 2013, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est doté d'un Agenda Numérique, décliné en 18 actions. Cet agenda couvre aussi bien le champ des infrastructures et des systèmes d'information que de la pédagogie, de l'accompagnement des enseignants, de la formation à distance ou du développement de la recherche en e-éducation. <http://www.france-universite-numerique.fr/18-actions.html>

Un certain nombre de recommandations politiques peuvent être faites au MESR dans le but de donner de la cohérence à ses actions en s'appuyant sur les dispositifs préexistants, en particulier sur les sept Universités Numériques Thématiques qui ont produit de nombreuses ressources numériques, notamment en sciences, ingénierie, humanités, droit, économie, développement durable et santé, dont certaines sont largement utilisées à l'international. Pour rappel, depuis 10 ans, ces UNT ainsi qu'IUT en ligne ont produit 24 000 ressources éducatives ainsi que 13 000 vidéos en ligne sur le site Canal U, la vidéothèque de l'enseignement supérieur. Elles ont créé et animé des communautés et ont impulsé de nombreuses innovations.

Nos recommandations porteront donc sur les UNT et viseront à les rendre plus efficaces au service des 18 actions du plan FUN ainsi que mieux en phase avec les besoins et attentes des établissements d'enseignement supérieur. Il conviendrait d'inciter les UNT à :

1.1 RECOMMANDATION 1 : SIMPLIFIER ET COORDONNER LE FONCTIONNEMENT DES UNT

Mettre en œuvre une mutualisation interUNT sur des problématiques communes :

International : assurer une présence concertée à des colloques et conférences :
organisation d'un stand commun par exemple.

Communication et promotion: concevoir et produire des supports de communication
(papier, web et vidéos) en plusieurs langues s'inscrivant dans une charte graphique

partagée ce qui renforcera l'identité et la visibilité des UNT.

Indexation des ressources : se coordonner pour créer un pôle d'indexation interUNT

Mettre en place une cellule d'appui pour répondre à des appels à projets nationaux et internationaux

Etudier et traiter ensemble les aspects juridiques: réfléchir à des modèles de conventions, mettre en place une politique commune de droits d'auteurs reposant sur les « Creative Commons »

Concevoir des formulaires et procédures d'appels à projets harmonisés ou communs

Répondre ensemble à la problématique de l'évaluation des Ressources Educatives Libres en utilisant une plateforme commune ce qui permettrait d'affiner la connaissance des usages de ces ressources et de juger de leur pertinence.

Etudier l'opportunité d'un rapprochement juridique des UNT dans le but de stabiliser leur existence pour certaines, de mettre en synergie les compétences de leur personnel, de simplifier les relations avec les établissements souvent adhérents à plusieurs UNT et ce dans le respect des particularités disciplinaires.

1.2 RECOMMANDATION 2 : SE METTRE AU SERVICE DES ETABLISSEMENTS

Se rapprocher de la stratégie des établissements pour les aider à développer leur offre de formations numériques grâce à la mutualisation : aide à la mise en place de formations en ligne diplômantes inter-établissements par le biais des appels à projets des UNT, accompagnement à la création de MOOCS s'appuyant sur les ressources déjà disponibles sur les portails des UNT et complétées si nécessaire par de nouvelles ressources éducatives libres à coproduire.

Mettre en lien ressources et référentiels de Formation : reproduire ou s'inspirer de l'expérience d'Uniciel qui a mis en place une pédagogie en relation étroite avec les Unités d'Enseignement d'un cursus de licence en sciences dans plusieurs universités.<http://pac.unisciel.fr/>

Entretenir des concertations régulières avec la Conférence des Présidents d'Universités afin de cerner les attentes des établissements et d'y répondre.

1.3 RECOMMANDATION 3 : INSCRIRE LA PRODUCTION DE RESSOURCES DANS UNE LOGIQUE EDITORIALE

Pour satisfaire les besoins :

-des étudiants : qui préfèrent des cours complets et structurés pour compléter leur prise de

notes par exemple ; de telles ressources pourraient alors initier la création d'une médiathèque virtuelle.

-des enseignants : en proposant des ressources d'un format plus léger du type exercices, schémas, quizz, clips vidéos facilement intégrables à leur cours , il s'agirait alors plutôt de la construction de « boîtes à outils disciplinaires»

Le tout s'inscrivant dans une ligne éditoriale de collections afin de faciliter les recherches des utilisateurs et d'améliorer la visibilité des UNT.

Explorer les possibilités de partenariats avec les éditeurs privés pour envisager d'éventuelles coproductions

1.4 RECOMMANDATION 4 : FORMER LES ENSEIGNANTS, ANIMER DES COMMUNAUTES DISCIPLINAIRES ET FAVORISER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

-Faire évoluer les pratiques pédagogiques vers un enseignement plus interactif et personnalisé en sensibilisant les enseignants à l'usage des ressources éducatives libres par des clips de témoignages, des communications lors de colloques, l'organisation de séminaires pédagogiques disciplinaires.

-Créer un pôle de tuteurs mobilisables par les établissements en fonction des besoins (par exemple pour intervenir dans les MOOCS et les former.

Prévoir un espace dédié à l'innovation et à l'expérimentation pédagogique en lien avec des laboratoires de recherche.

1.5 RECOMMANDATION 5 : CONTRIBUER A REDUIRE L'ECHEC EN LICENCE

La lutte contre l'échec en premier cycle passe notamment par une détection précoce des lacunes et difficultés de l'étudiant et/ou par un travail sur la transition lycée/université, ainsi que par des opérations de remédiation. Or, les UNT peuvent être en mesure d'aider à la mise en place de parcours de remédiation, d'aides méthodologiques de travail, voire de tests de positionnement.

Exemple de scénarii :

Scénario 1 :

A partir des ressources des UNT ciblant les étudiants de niveau L1 ou inférieur, ce scénario permet d'enrichir les actions et/ou contenus des établissements supérieurs de ressources éducatives libres et simples d'usage.

- Identifier les lacunes des étudiants dans une discipline
- Identifier avec l'aide de l'UNT les ressources de son catalogue pouvant correspondre aux besoins de ces étudiants
- Construire des dispositifs de remise à niveau articulant ces ressources à celles existantes éventuellement dans l'établissement et/ou pouvant être encore à produire

Scénario 2 :

A partir de tests de positionnement existants ou à créer, voici un scénario relativement économique, peu engageant au niveau de la mobilisation des enseignants, mais marquant une action concrète de la part de l'université (ce scénario peut aisément être approfondi en fonction de la volonté de l'établissement).

- Mettre en place des tests de positionnement en début de semestre pour identifier les lacunes des étudiants (banque de tests de positionnement)
- Faire un rendu individuel à chaque étudiant (automatisé...)
- Pour les étudiants les plus en difficulté, les sensibiliser aux possibilités de réorientation active (BTS, DUT, Formation Professionnelle Accélérée)
- Pour les autres étudiants, leur préconiser des bonnes pratiques d'organisation du travail étudiant (module de méthodologie)

Un projet commun aux UNT et de grande ampleur s'appuyant sur des REL pourrait être proposé aux établissements.

1.6 RECOMMANDATION 6 : CONTRIBUER A DEVELOPPER LA FORMATION CONTINUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Initier et construire des partenariats avec les établissements et les entreprises pour proposer une offre de formation numérique en direction d'un public de formation continue, ce qui suppose une analyse des besoins par secteurs d'activités

Très concrètement, le développement de la flexi-sécurité pour les salariés ainsi que l'accompagnement des mutations économiques et technologiques, obligent l'établissement à mettre en place des réponses intégrant les contraintes temporelles et économiques du monde du travail.

Les UNT peuvent apporter un appui à la mise en place de dispositifs de formations flexibles et/ou FOAD. Voici 3 exemples de scénarios opérationnels possibles:

Scénario 1 :

Réutiliser les dispositifs de remédiation mis en place pour la lutte contre l'échec, afin d'en faire bénéficier les adultes qui suivent des cursus accélérés et ayant des difficultés avec la densité de ceux-ci

Scénario 2 :

Co-construction de formations, à distance ou non et/ou massives ou non, à partir des ressources éducatives libres diffusées par les UNT

- Définir les besoins pour la formation envisagée
- Identifier avec l'aide de l'UNT ou des UNT concernées les ressources de son/leur catalogue pouvant correspondre aux besoins
- Construire la formation en articulant ces ressources à celles existantes éventuellement dans l'établissement et/ou pouvant être encore à produire
- Mettre en place l'accompagnement de la formation (tutorat), avec l'aide ou non des UNT

Scénario 3 :

Mise en place d'une « place de marché » pour la co-construction de formations pluri-partenaires dans un objectif d'élaboration de projets nationaux pluri-partenaires en réponse à des sollicitations d'entreprises, branches professionnelles, au bénéfice des partenaires, et/ou à des appels à projets.

- Quelqu'un (établissements supérieurs, groupes de pilotage d'une UNT, organismes extérieurs) dépose une idée de projet sur un serveur accessible à tous.
- Les autres acteurs commentent, améliorent, apportent des moyens et outils, demandent à participer.

Les UNT auront par ailleurs à se mobiliser sur la mise en place d'un dispositif commun d'accompagnement à la Validation des Acquis Professionnels en ligne. Elles pourraient se rapprocher des partenaires du dispositif Validexper <https://www.validexper.fr/>.

1.7 RECOMMANDATION 7 : REpondre a la problematique des ETUDIANTS SALARIES

Les UNT peuvent aider les établissements d'enseignements supérieurs à l'accompagnement des étudiants salariés par

- La mise à disposition de ressources numériques complémentaires et/ou alternatives
- L'assistance à la mise en œuvre de centres de ressources virtuels ou physiques s'appuyant sur des ressources numériques articulées au cursus de l'étudiant

Voici 3 exemples de scénarii possibles.

Scénario 1 :

Il est peu engageant pour l'établissement en termes de coût et de mobilisation, donc relativement simple à mettre en œuvre et peut constituer un premier niveau de réponse.

- Identifier les étudiants empêchés en début de semestre (en leur demandant de se déclarer...)
- Avec l'aide de l'UNT concernée (pédagothèques, documentalistes, etc.), leur proposer, en complément du présentiel, des ressources éducatives libres qui correspondent à leur cursus

Scénario 2 :

Plus engageant pour l'établissement, mais sans doute aussi plus efficient :

- Identifier les étudiants empêchés en début de semestre (en leur demandant de se déclarer...)
- Valider le motif d'absence (conditions de revenus pour un travail salarié...)
- Leur proposer des parcours complémentaires de formation adaptés à leur présentisme à partir des ressources des UNT et de celles développées spécifiquement par l'enseignant

Ce scénario revient de fait à mettre en place un dispositif de formation hybride minimaliste.

Une variante commune à ces 2 scénarios pourrait être la mise en place d'un centre de ressources virtuel ou physique avec un tutorat, soit d'étudiants, soit d'enseignants, dont l'intensité doit être définie en fonction des moyens de chaque composante.

Cette variante accroît de façon très sensible l'efficacité des 3 scénarios précédemment décrits.

1.8 RECOMMANDATION 8 : MIEUX ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le flux croissant d'étudiants en situation de handicap ne permet plus une gestion marginale de ceux-ci.

Les ressources mutualisées « accessibles » des UNT (suivant le référentiel RGAA) peuvent aider les établissements à répondre à l'obligation qui est la leur de fournir des ressources accessibles aux publics en situation de handicap.

L'aménagement de parcours spécifiques aux étudiants « empêchés » à partir de ressources des UNT est une réponse possible.

Nous allons illustrer par 2 exemples de scénarios :

Scénario 1 :

Il est possible de reprendre les scénarios proposés pour les étudiants salariés s'agissant des étudiants en situation de handicap entraînant un absentéisme.

Scénario 2 :

Celui-ci est destiné aux étudiants ayant des difficultés de prise d'information (écoute/écriture). Il est possible de leur proposer des ressources des UNT correspondant à leurs cours et complémentaires à leurs propres prises de notes.

Il est également possible de leur proposer une prise de notes structurée par un autre étudiant et mise aux normes RGAA par un service TICE. Ces prises de notes peuvent même être complétées par itération chaque semestre et validées par l'enseignant.

1.9 RECOMMANDATION 9 : FACILITER LA MOBILITE INTERNATIONALE

L'appui à la mobilité internationale entrante et sortante est un des impératifs de nos établissements.

Afin d'aider les établissements à attirer des étudiants étrangers en leur permettant de dépasser la barrière de la langue, les UNT peuvent mettre à disposition des ressources numériques adaptées et mutualisées (glossaire, synthèse en langue étrangère, sous-titrage, module de français sur objectif spécifique). Ces éléments peuvent aussi conforter les démarches de prospection pour attirer les étudiants.

Concernant la mobilité sortante, les ressources des UNT peuvent être un appui aux étudiants souhaitant poursuivre une partie de leur cursus à distance (rattrapage d'Unités d'Enseignement ou préparation de leur future orientation). Voici 2 exemples concernant la mobilité internationale entrante. Ils sont évidemment à mettre en complément des actions de remise à niveau linguistique.

Scénario 1 :

- Proposer aux étudiants étrangers des ressources des UNT qui correspondent à leurs besoins en complément des cours oraux (l'écrit est généralement mieux maîtrisé par les non francophones)
- Proposer des modules numériques de français langue étrangère ou de français sur objectif spécifique

Scénario 2 :

- Identifier les ressources complémentaires au cours de l'étudiant
- Traduire ces ressources quand celles-ci apportent, au-delà des contenus, des spécificités didactiques et culturelles

S'agissant de la mobilité internationale sortante, elle s'impose de plus en plus dans nos dispositifs universitaires (ERASMUS), comme dans nos maquettes de formations.

Les étudiants concernés désirent de plus en plus pouvoir :

- rattraper des Unités d'Enseignement,
- suivre des UE se déroulant uniquement pendant leur semestre à l'étranger,
- préparer leur futur cursus.

Il s'agit là d'une problématique de formation ouverte à distance qui peut s'appuyer sur des éléments développés pour des étudiants empêchés, pour la lutte contre l'échec en 1^{er} cycle ou pour les étudiants en situation de handicap.

Il est également envisageable de co-construire des dispositifs de formation avec des partenaires étrangers, notamment dans la francophonie.

1.10 RECOMMANDATION 10 : PRESERVER LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES DISCIPLINAIRES RARES

L'offre de ressources ou modules structurés et mutualisés des UNT sur des sujets très pointus sert de patrimoine commun. Elle permet de bénéficier de connaissances et compétences peu ou pas disponibles dans votre établissement.

Voici deux exemples de scénarios.

Scénario 1 :

- L'établissement identifie des connaissances et/ou des compétences risquant de disparaître (départ à la retraite, fermeture d'une formation, etc.).
- L'établissement s'adresse à l'UNT pour identifier des contenus pouvant le satisfaire et, si ces contenus n'existent pas, propose de produire ce contenu avant de le perdre, afin d'en faire bénéficier son établissement à l'avenir, ainsi que la communauté.

Scénario 2

- L'offre de ressources des UNT peut également servir de soutien à la consolidation de masters, fragilisés par des baisses d'effectifs ou un manque de ressources internes.
- L'offre peut également servir à constituer des masters hybrides composés de modules à distance partagés entre plusieurs établissements.

1.11 RECOMMANDATION 11 : VALORISER LES COMPETENCES TRANSVERSALES

Pour rappel, une compétence transversale serait une compétence qui s'exprime dans un grand nombre de domaines, apparemment non apparentés. Il s'agit souvent de compétences méthodologiques, des savoir-faire méthodologiques (prendre des notes, structurer un discours, manipuler des concepts et, d'une manière générale, maîtriser l'abstraction), on appelle

également compétences transversales, les savoir-être (pouvoir travailler en groupe, réaliser des projets personnels ou professionnels, écouter un interlocuteur dont on ne partage pas les idées, être assertif, oser parler en public, avoir de l'entregent, du leadership...). Ces compétences s'avèrent particulièrement précieuses en période de crise car valorisables dans le cadre d'une évolution de carrière ou d'une reconversion.

La production d'une collection de ressources éducatives libres pourrait être initiée par les UNT.

1.12 RECOMMANDATION 12 : RELECHIR A DE NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES

Ne se fondant pas uniquement sur la subvention publique et qui associeraient Entreprises et UNT par le biais de projets innovants et de réponses aux appels à projets.

1.13 RECOMMANDATION 13 : CONTRIBUER A FAIRE RECONNAITRE L'ENGAGEMENT DES ENSEIGNANTS

Pour les enseignants, qui s'engagent dans la production de ressources éducatives libres, il est essentiel que leur investissement en faveur du numérique soit reconnu dans la valorisation de leur carrière. Les UNT peuvent militer en ce sens.